

RAPPORT ESG 2025

AQUITI

*“Un investissement local,
pour un impact global”*

	Le mot du Président	03
1.	Aquti Gestion, qui sommes-nous	04
1.2	En quelques mots	
1.3	Chiffres clés	
1.4	Les faits marquants dans le développement de l'engagement ESG d'Aquti	
2.	Notre démarche ESG	07
2.1	Les engagements ESG d'Aquti Gestion	
2.2	Les indicateurs de l'engagement ESG d'Aquti	
2.3	Retour sur les objectifs de la feuille de route ESG 2024/2025	
3.	Performance ESG du portefeuille	15
3.1	Reporting ESG consolidé	
3.2	Reporting ESG de chaque fonds géré	
3.3	Témoignages d'entrepreneurs engagés	
3.5	Portraits d'entreprises engagées	
4.	Perspectives & ambitions 2026-2027	36
5.	Un engagement associatif au service du territoire	37
5.1	L'association NAA	
5.2	L'association Ipacte	
5.3	Don à l'Institut Bergonié	

Mot du Président



Chers toutes et tous,

Chez Aquiti Gestion, nous sommes convaincus que la performance durable se construit au plus près des entreprises, des territoires et de leurs transformations. Investir, pour nous, c'est accompagner des projets entrepreneuriaux capables de créer de la valeur dans la durée, de renforcer les écosystèmes locaux et de répondre aux grands défis environnementaux, sociaux et industriels.

L'exercice 2025 a pleinement illustré cette conviction. Marqué par la levée de notre fonds d'amorçage, classé article 8 au sens du règlement SFDR, cet exercice a été une année de déploiement soutenu, démontrant notre capacité concrète à soutenir l'innovation, la transition et les territoires.

Cette dynamique s'est traduite par la progression de l'ensemble de nos stratégies d'investissement. Le fonds AVA 1 a poursuivi son développement en fédérant des investisseurs autour de notre vision de l'investissement, renforçant ainsi notre soutien aux entreprises à fort potentiel, notamment dans les secteurs de la santé et du climat. Parallèlement, nos fonds NACI 1, ACI et PCE ont continué d'irriguer l'économie locale à travers des opérations structurantes à l'image de nos investissements auprès de la société EMAC dans la vallée de Soule ou du groupe EGDC dans les Deux-Sèvres.

Enfin, à travers le fonds RNA, nous avons réaffirmé notre engagement en faveur de l'économie régionale, en soutenant des entreprises industrielles ancrées dans les territoires et porteuses de savoir-faire qualifiés. A titre d'exemple, notre accompagnement du groupe BOYER a permis de soutenir des acteurs clés, de préserver des emplois industriels à forte valeur ajoutée et d'inscrire le développement industriel dans une trajectoire durable.

Ces réalisations traduisent une responsabilité claire, celle d'agir au plus près des réalités économiques, sociales et humaines de nos participations pour les accompagner sur le temps long.

En 2026 et au-delà, les enjeux environnementaux et sociaux continueront de s'intensifier. Cette accentuation sera portée par les effets du changement climatique, des exigences réglementaires accrues et des attentes renforcées de la part des investisseurs comme de l'ensemble de nos parties prenantes. Dans le même temps, les modèles d'affaires se transforment rapidement sous l'impulsion de l'intelligence artificielle, de l'évolution des chaînes de valeur et des impératifs de souveraineté. Face à ces mutations majeures, Aquiti Gestion reste plus que jamais mobilisée.

Nous continuerons d'apporter aux entreprises l'expertise, la proximité et la capacité financière nécessaires à leurs transitions. C'est dans cet esprit que nous préparons la nouvelle levée du fonds NACI 2 (Article 8 SFDR), avec l'ambition renouvelée d'associer performance financière, responsabilité et impact territorial.

Au nom de toute l'équipe d'Aquiti Gestion, je vous remercie chaleureusement pour votre confiance et votre engagement renouvelé à nos côtés.

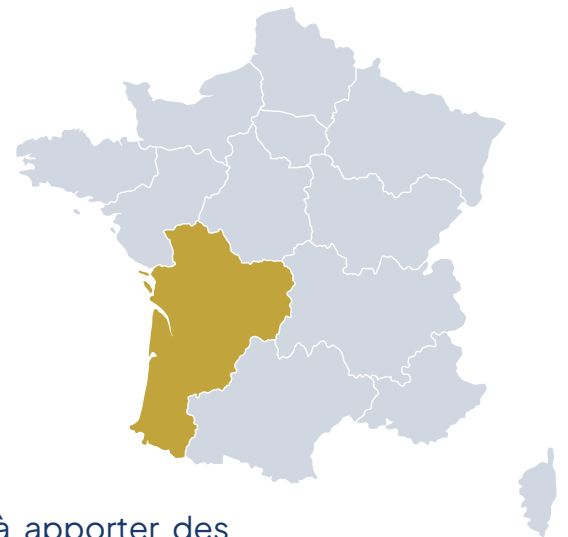
Béranger Delmas
Président, Aquiti Gestion

Aquti Gestion, qui sommes-nous

EN QUELQUES MOTS

QUI SOMMES-NOUS

Ancrée en **Région Nouvelle-Aquitaine** depuis plus de **25 ans**, avec des implantations à **Bordeaux, Poitiers et Limoges**, Aquti Gestion déploie une **stratégie d'investisseur responsable**, en finançant des projets qui contribuent activement au **dynamisme du tissu économique local**, à la **création d'emplois** et à **l'amélioration de la qualité de vie en région**.



COMMENT NOUS INVESTISSONS

Les prises de participation réalisées par Aquti visent à apporter des fonds propres ou quasi-fonds propres à des **startups et PME de croissance**, implantées principalement dans l'ouest de la France. Fidèle à son ADN de proximité, Aquti agit en tant que **partenaire de long terme**, en accompagnant avec engagement les équipes dirigeantes dans leurs décisions stratégiques.

C'est de ce positionnement régional et de cette relation de long terme avec les entreprises que découle naturellement l'engagement ESG d'Aquti : accompagner durablement un territoire suppose d'en intégrer pleinement les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

L'ESG AU COEUR DE NOTRE DÉMARCHE

Depuis sa création, Aquti Gestion a fait de la responsabilité une composante à part entière de son métier d'investisseur. Notre démarche ESG, structurée et exigeante, s'est progressivement affirmée comme un **levier de création de valeur durable pour nos entreprises accompagnées et pour les territoires dans lesquels nous investissons**.

Portée au plus haut niveau de notre organisation, cette ambition se traduit concrètement par des **politiques ESG formalisées**, une **gouvernance dédiée**, et un **positionnement assumé en faveur de la finance durable** avec pour objectif de ne lever à l'avenir que des fonds classés Article 8 ou 9 au sens du règlement européen SFDR.

CHIFFRES CLÉS

157M€

Total investi depuis la création de la SGP en 2019

217 M€

Montant total des actifs sous gestion (fonds gérés et conseillés)

12,5 M€

Montant total des Prêts d'Honneur Innovation gérés

7 M€

Montant investi ou réinvesti en 2025 sur l'activité capital-risque

17 M€

Montant investi ou réinvesti en 2025 sur l'activité capital-développement

167

Nombre de sociétés en portefeuille

12 000

Nombre d'emploi cumulé en régions

Toutes sociétés du portefeuille Aquiti Gestion confondues

3 PRINCIPAUX SECTEURS INVESTIS EN 2025

1



Biens et services industriels
BtoB

2



Santé et biotechnologie

3



TIC Communication
informatique électronique

LES FAITS MARQUANTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT ESG D'AQUTI

2019

Agrément AMF en tant que société de gestion (GP-19000017) ; **Lancement de la démarche ESG**

2021

Mise en place du **groupe de travail ESG**

2022

- Lancement du fonds RNA, **premier fonds classé Article 8 SFDR**
- Co-Fondation de l'**association IPacte**



2023

Renforcement du groupe de travail **ESG** ; Publication de nouvelles politiques/procédures ESG contraignantes

2024

- Groupe de travail transformé en **Comité ESG** (rattaché au CODIR)
- **Politiques d'Exclusion et Climat** renforcées
- **Charte ESG** signée par tous les collaborateurs
- Politique de **Lutte contre la corruption**
- Premier closing du fonds AVA1 (**Art. 8**, 30M€)
- Premier Reporting **PRI** obligatoire
- Labellisation du fonds RNA au **label « Relance »**
- Adhésion à la feuille de route **Néo Terra**
- Formations **cybersécurité** et **Fresque du Climat**
- **Matinale** dirigeants **ESG**

2025

Formalisation du Comité ESG qui se réunit a minima mensuellement pour :

- Définir et revoir les grandes orientations de la stratégie ESG
- Mettre en œuvre les plans d'actions
- S'assurer de la mise en conformité réglementaire
- Soutenir les équipes d'investissement dans le déploiement et le suivi de la stratégie ESG notamment grâce à des actions de formation
- Accompagner les dirigeants de nos participations dans la mise en œuvre de leur propre stratégie ESG

L'équipe ESG s'investit par ailleurs dans les réseaux professionnels et associatifs pour se nourrir des meilleures pratiques et développer son impact.

Comité ESG : Cindy CHARLOT (directrice de participations), Mélanie SAINT-SEVER (responsable juridique et conformité), Liana CHAUVEL SABADUS (directrice de participations)

Notre démarche ESG

LES ENGAGEMENTS ESG D'AQUITI GESTION

POLITIQUES INTERNES

CHARTES ESG

Notre Charte ESG définit les principes qui s'appliquent à l'ensemble de nos parties prenantes, et notamment à nos collaborateurs, participations et co-investisseurs. Structurée autour d'une **approche ESG-T**, intégrant une dimension « Territoire » propre à l'ADN d'Aquti, **la Charte décline la stratégie extra-financière à trois niveaux.**

Au sein de l'organisation, Aquti s'engage à réduire son empreinte environnementale (bilan carbone, mobilité douce, sobriété numérique), à promouvoir la qualité de vie au travail (télétravail, flexibilité, parité, égalité salariale) et à maintenir une gouvernance collégiale et transparente, ouverte à l'actionnariat salarié.

Dans le métier d'investisseur, l'analyse ESG-T est intégrée à chaque étape du cycle de vie des participations, de la due diligence à la cession, avec des mécanismes de partage de la valeur indexés sur des critères extra-financiers.

Sur le territoire, Aquti s'inscrit dans la feuille de route régionale **Néo-Terra** et a co-fondé en octobre 2022 l'**association Ipacte**, qui accompagne les dirigeants de Nouvelle-Aquitaine vers des modèles économiques durables et mobilise aujourd'hui une cinquantaine de dirigeants régionaux.

POLITIQUE CLIMAT

Signataire depuis 2020 des **principes pour l'investissement responsable de l'organisation des Nations Unies (UNPRI)** et respectant les **objectifs de développement durable (ODD)** du Global Impact des Nations Unies, Aquti est sensible aux impacts de ses investissements. Aquti s'est ainsi dotée d'une Politique Climat pour formaliser son **engagement à limiter le réchauffement planétaire** à travers la gestion d'actifs. Cette politique s'applique à toutes les actions, obligations et avances en comptes courants de l'ensemble des portefeuilles investis en ligne directe placés sous la gestion d'Aquti.

Mise à jour en août 2025, cette politique traduit des **engagements d'exclusion fermes** sur les activités les plus néfastes pour le climat. Aquti s'interdit ainsi tout investissement dans des entreprises liées au **charbon thermique**, ainsi qu'aux **énergies fossiles** (pétrole, gaz naturel, gaz de schiste, sables bitumineux). Ces engagements font l'objet de contrôles à la fois en amont de chaque investissement et a posteriori sur les portefeuilles existants, et la politique est régulièrement révisée.



POLITIQUE D'EXCLUSION

La Politique d'Exclusion d'Aquiti définit une liste d'exclusion des investissements qu'elle considère incompatibles avec ses valeurs et démarches ESG. **Cette Politique s'applique à tous les fonds gérés par Aquiti, qu'ils soient article 6 ou 8 SFDR.** Structurée en trois niveaux, la politique d'exclusion couvre :

- **Une dimension territoriale.** Aquiti n'investit que dans des entreprises dont le siège social ou le principal établissement est localisé en France.
- **Des exclusions normatives,** fondées sur le respect des lois françaises et internationales, des traités sur les armements non conventionnels (Convention d'Ottawa, Traité d'Oslo, TNP, Convention sur l'interdiction des armes chimiques, Convention sur l'interdiction des armes biologiques) et des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies en matière de droits humains, de normes sociales, d'environnement et de lutte contre la corruption.
- **Des exclusions sectorielles** qui écartent les activités à fort impact négatif sur l'environnement (charbon, énergies fossiles, huile de palme et soja non durables, déforestation, pesticides au-delà de 20 % du CA) ou sur la société (tabac au-delà de 10 % du CA, stupéfiants, jeux d'argent, pornographie, contenus racistes ou antidémocratiques).

La **conformité est vérifiée à chaque investissement** via une Fiche Conformité signée par un membre du Comité de Direction, et la politique est régulièrement révisée.

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Bien qu'Aquiti Gestion ne soit pas soumise aux obligations de la loi Sapin 2 (en deçà des seuils réglementaires), **la société a choisi de se doter d'une politique anticorruption complète**, fondée sur une **tolérance zéro** à l'égard de tout acte de corruption active ou passive, de trafic d'influence et de paiements de facilitation. Cette politique s'applique sans exception à l'ensemble des dirigeants, collaborateurs, mandataires sociaux, administrateurs et partenaires d'Aquiti.

Le dispositif repose sur plusieurs piliers : un code de conduite, un programme de formation et de sensibilisation, une procédure d'évaluation des prestataires externalisés, et un encadrement strict des cadeaux et invitations. Chaque collaborateur est tenu de déclarer au **RCCI** (Responsable Conformité et Contrôle Interne) toute situation de conflit d'intérêts, potentielle ou avérée. Enfin, **un dispositif d'alerte est accessible en permanence** (whistleblowing@aquiti.fr), permettant à tout collaborateur ou tiers de signaler un acte suspect en toute confidentialité.

Plus d'infos sur :
<https://www.aquiti.fr/esg>

CHARTES ET LABELS



PRI (Principles for Responsible Investment)

Aquti Gestion est signataire des Principes d'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) et a établi son **premier Reporting PRI obligatoire en 2024**.

France Invest



1. Aquti Gestion est signataire de la **Charte d'engagement des investisseurs pour la croissance**.

2. Aquti Gestion est signataire de la **Charte de France Invest** qui vise à favoriser la **parité Femmes Hommes** chez les acteurs du Capital-Investissement et les entreprises qu'ils accompagnent.

3. Aquti Gestion est signataire de la **Charte d'Engagement sur le partage de la valeur**. Les signataires déclarent qu'ils sont favorables au partage de la valeur avec les salariés et s'engagent à jouer un rôle moteur auprès de leurs participations. Aquti ouvre la possibilité d'accéder à son capital à l'ensemble de ses collaborateurs.

Label Relance



En 2024, Aquti Gestion a labellisé son fonds RNA au label « Relance ». Ce label reconnaît les fonds qui s'engagent à **mobiliser rapidement des ressources nouvelles pour soutenir les fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises françaises (PME et ETI)**. Les fonds labellisés doivent respecter un ensemble de critères ESG, incluant l'interdiction du financement d'activités charbonnées et le suivi d'un indicateur ESG.

Néo Terra



Aquti Gestion adhère pleinement à la feuille de route Néo Terra. Depuis 2019, **Néo Terra engage un changement ambitieux de trajectoire des politiques publiques de la Région Nouvelle-Aquitaine**. Les transitions environnementales et sociales sont au cœur de cette feuille de route régionale, qui propose des solutions pour transformer la Nouvelle-Aquitaine et agir pour un monde vert, durable et solidaire.

LES INDICATEURS DE L'ENGAGEMENT ESG D'AQUITI

ENVIRONNEMENT

Notre responsabilité environnementale s'exprime non seulement à travers nos choix d'investissement, mais aussi dans la gestion quotidienne de nos opérations, de nos infrastructures et de nos ressources.

1. Éco-responsabilité opérationnelle et écogestes au bureau



La réduction de notre empreinte environnementale directe repose sur l'engagement de nos collaborateurs et l'optimisation de nos processus :

- **Mobilité douce** : Afin de limiter les émissions liées aux déplacements domicile-travail, Aqiti Gestion incite activement l'usage des transports collectifs en prenant en charge les titres de transport de ses équipes.
- **Numérisation** : L'adoption quasi-systématique de la plateforme de signature électronique Yousign a permis de collecter près de 2415 signatures pour 1586 documents en 2025. Cette transition digitale évite l'impression massive de documents physiques, réduisant ainsi drastiquement notre consommation de papier et les émissions de CO2 associées.
- **Tri des déchets** : Un tri sélectif est mis en place dans nos locaux afin de favoriser le recyclage des différents flux de déchets et de limiter la part de déchets non valorisés.
- **Café en grains et marc de café au compost** : L'utilisation d'une machine à café en grains permet de réduire les déchets liés aux capsules, tandis que le marc de café est valorisé par compostage, contribuant ainsi à une gestion plus responsable de nos biodéchets.



2. Transfert du siège social et démarche circulaire

À l'été 2025, Aqiti Gestion a transféré son siège social du 11 rue des Gamins au 10 cours de Gourgue à Bordeaux. Plutôt que de nous séparer de notre mobilier, nous avons choisi d'en faire don à Emmaüs Gironde. Cette démarche a permis de donner une seconde vie à nos meubles professionnels tout en soutenant un acteur local de l'économie solidaire.

3. Une gestion financière responsable de notre trésorerie

Dans le cadre de la gestion de ses liquidités, Aqiti Gestion applique les principes de durabilité à ses propres excédents de trésorerie. **Nous privilégions ainsi des supports d'investissement responsables** en plaçant une partie de nos actifs dans des fonds classés Article 8 au sens du règlement européen SFDR. Exemple : fonds Arkéa Support Monétaire



Cette démarche concrétise la volonté d'Aqiti Gestion d'aligner sa gestion financière interne avec les exigences extra-financières qu'elle promeut auprès de ses participations.

SOCIAL

20

Collaborateurs

41 ans

Moyenne d'âge

40%

Femmes dans l'effectif

75%

Femmes au Comité ESG

100%

Collaborateurs formés

27%

Femmes au Conseil de Surveillance

20%

Stagiaires embauchés

0%

Taux d'absentéisme

100%

Salariés ayant accès au capital

Source : Aquiti Gestion, 31/12/2025



Qualité de vie au travail

- Séminaire annuel
- Télétravail et temps partiel
- Flexibilité et autonomie dans la gestion du temps
- Prise en charge des titres de transport et tickets-restaurant
 - Mutuelle et prévoyance prises en charge partiellement
 - Réservation de place en crèche

Engagement social

En octobre 2025, l'équipe Aquiti Gestion a participé au **Challenge Ruban Rose**, une course solidaire engagée pour la sensibilisation et le dépistage du cancer du sein

GOUVERNANCE : FOCUS FORMATION

La **conformité et l'éthique** sont au cœur de notre modèle de gouvernance. À cette fin, nous avons mis en place un programme de **formations obligatoires, initiales et continues**, dispensées avec l'appui de **KPMG**, afin de garantir le **respect des exigences réglementaires**, de **prévenir les risques opérationnels et réputationnels**, et de **promouvoir une culture de transparence, d'intégrité et de gestion proactive des risques**.

En 2025, ce programme s'est structuré autour de trois axes fondamentaux, rendus obligatoires pour l'ensemble des collaborateurs concernés :

1. Lutte contre la corruption et criminalité financière (2025)

Thématique : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT).

Objectif : Maîtriser le cadre réglementaire (national et européen), identifier les opérations suspectes et appliquer les obligations de vigilance quotidiennes spécifiques à notre secteur.



Notre partenaire pédagogique



2. Éthique des affaires et gestion des risques (2025)

Thématique : Gestion des risques et conflits d'intérêts.

Objectif : Sensibiliser les équipes aux situations à risque, promouvoir une culture de la transparence, et fournir les outils nécessaires pour identifier, déclarer et résoudre tout conflit d'intérêts potentiel dans nos relations d'affaires.

3. Sécurité et protection des actifs numériques (2025/2026)

Thématique : Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Objectif : Assurer la conformité de nos traitements de données, ancrer les bonnes pratiques de confidentialité "by design" et garantir le respect absolu des droits des utilisateurs et clients (RGPD).

100%

Taux de complétion des formations
par nos collaborateurs

RETOUR SUR LES OBJECTIFS DE LA FEUILLE DE ROUTE ESG 2024/2025

Animation des
communautés de dirigeants.

Réalisation des "Matinales
Dirigeants" tout au long de
l'année.

Harmonisation des pratiques
de valorisation extra-
financière.

Déploiement effectif au
31/12/2025 pour tous les
fonds gérés.





Renforcement des missions du comité ESG.



Passage à un rythme de
réunion a minima mensuel
sous la supervision du Comité
de Direction.

Missions clés : Orientations
stratégiques, conformité
réglementaire, formation des
équipes d'investissement et
accompagnement des
participations.

Formation des salariés.



Taux de complétion de 100 %
sur le programme d'éthique et
de conformité déployé avec
la KPMG Academy autour de 3
axes fondamentaux :

1. LCB-FT : Lutte contre la
criminalité financière.
2. Éthique : Gestion des
risques et conflits d'intérêts.
3. RGPD (2025/2026) :
Sécurité et protection des
données.

Performance ESG du portefeuille

REPORTING ESG CONSOLIDÉ

ENVIRONNEMENT

Aquti respecte strictement sa politique d'exclusion

0%

Investissements réalisés dans :

- des sociétés, infrastructures ou projets qui extraient du **charbon thermique** ou produisent du charbon thermique.
- des sociétés, infrastructures ou projets qui extraient des **ressources fossiles** ou produisent des énergies fossiles.
- des sociétés qui réalisent plus de 20% de leur chiffre d'affaires dans la production et/ou la distribution de **pesticides chimiques**.
- des entreprises dont l'objet contribue directement à la **régression durable des surfaces forestières**, sans compensation. Il n'y a eu aucun investissement réalisé dans des sociétés ou projets dont l'objet est la production et/ou la distribution d'**huile de palme et/ou soja qui ne seraient pas produits de manière durable**.

Indicateurs sur les entreprises des fonds gérés

Taux de réponse : 48%

76,09%

Politique de durabilité formalisée

52,17%

Adoption d'un plan d'actions environnemental (dont plan de décarbonation)

100%

Pas d'activités combustibles fossiles

89,13%

Sans impacts et dépendances sur la biodiversité

39,13%

Durabilité à l'ordre du jour du Board

39,13%

Mesures d'efficacité énergétique adoptées

Source : données issues des participations, 31/12/2025

ENJEUX SOCIÉTAUX ET SOCIAUX

Aqiti respecte strictement sa politique d'exclusion

0%

Nombre d'investissements réalisés dans :

- des sociétés qui réalisent un chiffre d'affaires total ou partiel grâce à la réalisation, production et/ou distribution d'**activités ou contenus à caractère pornographique**.
- des sociétés qui réalisent un chiffre d'affaires total ou partiel grâce à la production et/ou la distribution de **contenus anti-démocratiques ou racistes**.
- des sociétés qui réalisent un chiffre d'affaires total ou partiel grâce à la vente, revente et/ou opération de **jeux d'argent**.
- des sociétés dont l'activité est étroitement liée à la production, à la vente ou à la distribution de **stupéfiants ou de drogues psychotropes**.
- des sociétés qui réalisent un chiffre d'affaires de plus de 10% lié à la production et/ou vente en gros ou en détail de produits de **tabac**, ainsi que de produits contenant de la **nicotine**.



Indicateurs sur les entreprises des fonds gérés

Taux de réponse : 48%

95,65%

Sans occurrence
d'incident RSE

27,88%

Femmes
salariées ETP

26,71%

Femmes dans les
conseils

56,52%

Système de partage
de la création de valeur

Source : données issues des participations, 31/12/2025

GOUVERNANCE

Indicateurs sur les entreprises des fonds gérés

Taux de réponse : 48%

100%

Pas d'implication dans
des violations PMNU
ou OCDE

16,44%

Membres indépendants
dans les conseils

58,70%

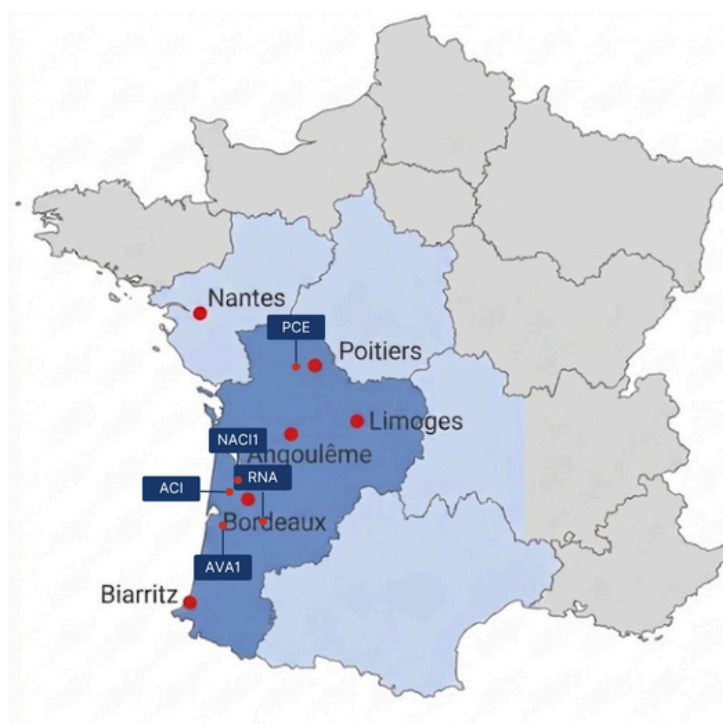
Politiques liées à
l'éthique des affaires

Source : données issues des participations, 31/12/2025

TERRITOIRE

99%

Entreprises en
Nouvelle-Aquitaine
2 investissements AVA1 en régions
limitrophes



Source : Aquiti, 31/12/2025

REPORTING ESG DE CHAQUE FONDS GÉRÉ

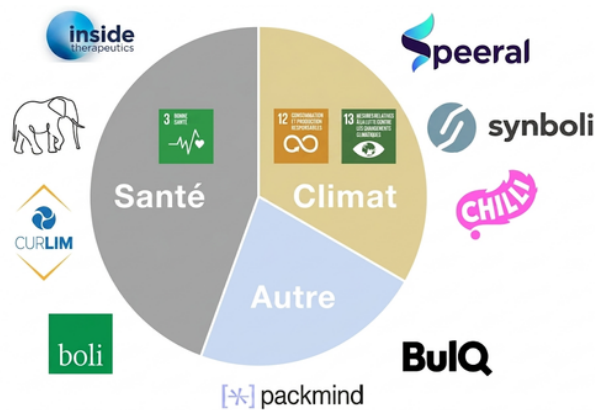
PANORAMA DES FONDS GÉRÉS AU SERVICE DU TERRITOIRE



FPCI AVA1

90,11% de l'actif net du Fonds classé en catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S .

Le fonds soutient notamment des projets visant la décarbonation de l'économie, la préservation de la biodiversité, la gestion durable des ressources en eau et la transition énergétique. Parallèlement, il s'engage à promouvoir des avancées significatives dans le domaine de la santé en soutenant des startups biotech, medtech et dont les technologies numériques améliorent l'efficacité et l'accessibilité des soins.



Présentation générale

En juillet 2025, le deuxième closing du FPCI Aquiti Venture Amorçage 1 (AVA1) est intervenu, permettant d'atteindre 40M€, sachant que la taille cible du fonds est de **60M€**. Ce fonds a pour mission d'accompagner dès le démarrage les créateurs d'entreprises du territoire avec l'ambition de **faire émerger des champions d'envergure**. Le premier tour de table a été réalisé avec le soutien de plusieurs investisseurs institutionnels historiques (Bpifrance, la Région Nouvelle-Aquitaine, Arkéa, etc.) et d'autres souscripteurs .

Segment	Capital risque (amorçage – pre-seed & seed)
Ticket d'investissement	100 K€ à 3 M€
Taille cible	60 M€
Sociétés cibles	PME innovantes (startups)
Secteurs	Santé, Climat, Numérique, Industrie de demain
Zone géographique	Nouvelle-Aquitaine et régions limitrophes
Horizon d'investissement	5 à 8 ans (capital patient)
Alignement E/S	90,11 % de l'actif net du Fonds

1. Suivi ESG

Afin d'accompagner les sociétés du portefeuille dans la prise en compte des critères ESG dans leur développement, **Aquti Gestion insère systématiquement dans les pactes d'actionnaires des sociétés du portefeuille une clause ESG** précisant les mesures à mettre en place dans le futur à partir de l'atteinte de seuils spécifiques (durée, CA, etc.).



Synthèse des indicateurs à l'échelle du portefeuille AVA 1 (au 31/12/2025)

Caractéristiques / Piliers	Indicateurs de durabilité suivis	Condition de déclenchement / Objectif	Mesure au 31/12/2025
Pacte d'actionnaires	Insertion d'une clause ESG dans le pacte	Systématique (engagements de la société)	Oui (100% des lignes)
Environnement (E)	Bilan carbone 1x/an	Obligatoire si Chiffre d'Affaires > 1M€	n.a. (Sociétés < 1M€ de CA)
	Politique RSE / Développement Durable	Formalisée dans les 3 premières années	n.a.
Social (S)	Étude de satisfaction employé 1x/an	À partir de la 3ème année d'existence	n.a.
	Emplois créés (ETP)	Suivi annuel de la création d'emplois	84 ETP créés
Gouvernance (G)	% de femmes dans les organes de gouvernance	Suivi des comités de direction	11%
	Charte éthique mise en place	Dans la première année suivant l'investissement	En cours
Territoire	Géographie des investissements	Focus régional (Nouvelle-Aquitaine et limitrophes)	100 % dans la zone cible

Note : « n.a. » signifie que les données ne sont pas attendues à date pour les sociétés en raison de critères de durée ou de seuil de CA non atteints.

2. Stratégie impact

Le FPCI AVA1 a pour vocation d'investir essentiellement dans les projets à impact positif dans les domaines de l'**environnement** et de la **santé**, consacrant **au moins 70 % de ses ressources à ces deux thématiques**. En outre, Aquiti veille à ce qu'**au moins 70% des entreprises en portefeuille poursuivent une mission en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) ciblés**. En phase avec les grands objectifs de France 2030, le fonds vise à **créer de nombreux emplois qualifiés en régions**, notamment à travers des entreprises deeptech qui établiront des unités de production dans les domaines de la biologie et de la chimie verte.

- **Climat** : Le fonds soutient notamment des projets visant la décarbonation de l'économie, la préservation de la biodiversité, la gestion durable des ressources en eau et la transition énergétique.
- **Santé** : Le fonds s'engage à promouvoir des avancées significatives en soutenant des startups biotech, medtech et dont les technologies numériques améliorent l'efficacité et l'accessibilité des soins.

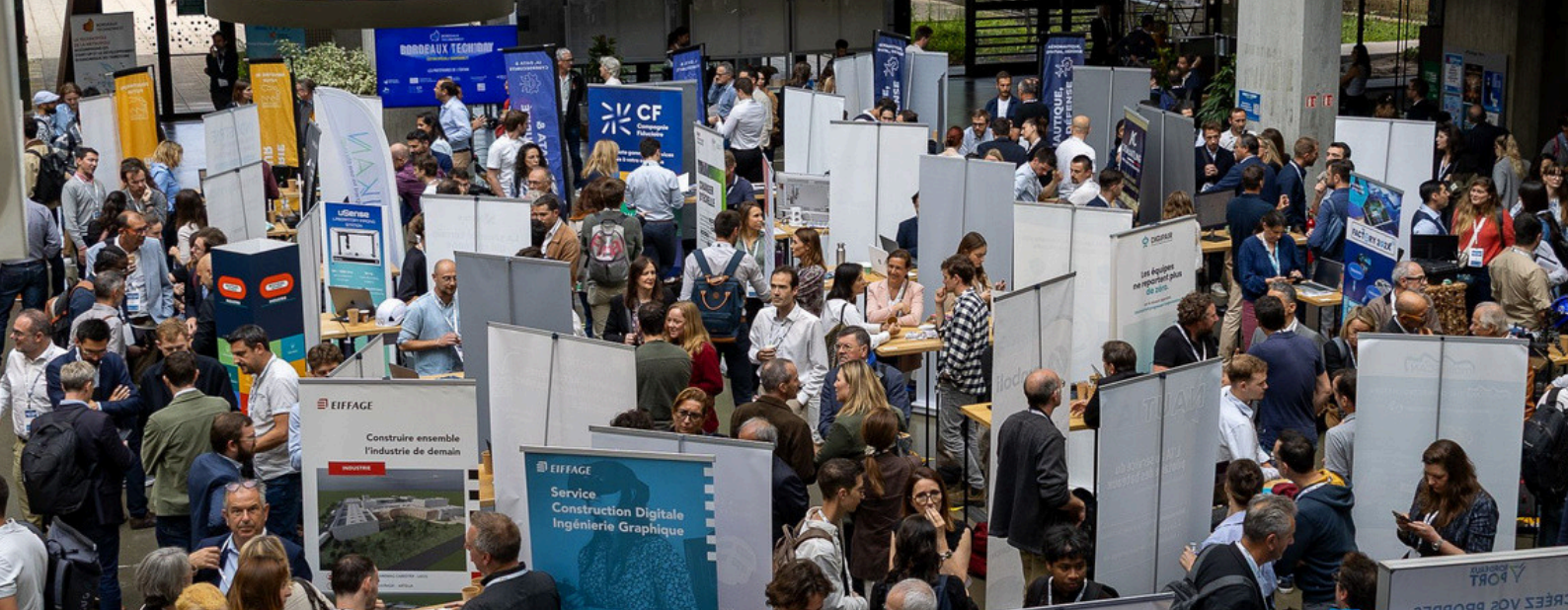
Processus et Gouvernance d'Impact : Avant de conclure chaque nouvel investissement et à l'occasion des due diligences, une revue spécifique sur l'impact est menée par un **cabinet externe pour certifier l'alignement entre la mission de la société et au moins un des ODD cibles**. Le choix de ces indicateurs est validé sur la base des travaux réalisés par un tiers expert indépendant, chargé d'évaluer la valeur d'entrée et la valeur de sortie sur la base de justificatifs adéquats.

78%

des investissements répondent à la stratégie Impact du Fonds.

84%

du montant investi répondent à la stratégie Impact du Fonds.



LES FONDS ARTICLE 8 SFDR

FPCIRNA

99,07% de l'actif net du Fonds classés en catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S

Présentation générale

Le Fonds RNA a pour mission d'accompagner le **rebond** et le **développement** des **PME de Nouvelle-Aquitaine** avec l'ambition de **soutenir leur transmission et leur croissance durable**. Il cible en priorité le tissu économique régional en apportant un capital patient pour **favoriser la structuration et la pérennité des participations**.

Segment	Capital développement
Ticket d'investissement	400 K€ à 3 M€
Sociétés cibles	PME et ETI avec un chiffre d'affaires compris généralement entre 1 M€ et 50 M€, impactées par la crise et ayant une capacité de rebond avérée
Secteurs	Tous secteurs, notamment l'industrie et les services à l'industrie, l'agro-alimentaire, le tourisme
Zone géographique	Siège social et/ou principaux établissements en Nouvelle-Aquitaine
Horizon d'investissement	5 à 8 ans (capital patient)
Alignement E/S	99,07% des investissements alignés

FPCI RNA

1. Stratégie Impact et Objectifs Extra-Financiers

Le Fonds RNA retient, pour chaque investissement réalisé, des indicateurs clés de pilotage couvrant l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance et territoriaux.

Pour chaque participation, le dispositif d'impact repose sur la fixation de **3 objectifs extra-financiers précis** :

- **Un indicateur commun et systématique** : La création ou le maintien d'emplois, reflétant l'ancrage territorial fort du fonds.
- **Deux indicateurs spécifiques adaptés** : Déterminés sur-mesure selon l'activité propre de chaque société.

Processus et Gouvernance d'Impact

- **Évaluation initiale** : Un audit ESG complet est réalisé pour chaque participation par un conseil expert indépendant.
- **Validation des indicateurs** : Le choix des indicateurs de suivi est validé avec l'appui d'un tiers expert indépendant, qui détermine scientifiquement les valeurs d'entrée et les valeurs de suivi sur la base de justificatifs adéquats. Lorsque certaines données demeurent en cours de confirmation (notamment pour les investissements récents), cette situation est explicitement mentionnée.

2. Suivi ESG-T

Au cours de l'exercice 2025, le Fonds a poursuivi le déploiement de son dispositif de suivi ESG-T sur les participations existantes et l'a étendu au nouvel investissement réalisé durant l'année.

Contractualisation et Gouvernance du Suivi

- **La clause ESG-T au pacte** : Aquiti Gestion intègre systématiquement dans les pactes d'actionnaires une clause ESG-T précisant les engagements contractuels de la société et ses obligations de reporting.
- **Animation de la gouvernance** : Cette clause impose l'inscription formelle des sujets ESG-T à l'ordre du jour des organes de gouvernance ou de suivi des participations. Les indicateurs clés sont ainsi adressés, a minima annuellement, en direct avec les équipes de direction.
- **Dynamique opérationnelle 2025** : Les mesures suivies en 2025 traduisent une structuration interne forte des participations (mise à jour des bilans environnementaux, démarches actives sur la cybersécurité, gestion des déchets, optimisation des plans de formation des salariés et réduction des émissions de CO2).

Indicateur Commun du Portefeuille (au 31/12/2025)

+16,5

ETP (Equivalents Temps
Plein) créés

FPCI RNA

Le tableau ci-dessous présente le niveau d'avancement de 3 des 5 entreprises du portefeuille (en pourcentage de progression) pour atteindre l'objectif final qui leur a été fixé par le fonds :

Participations	Pilier ESG-T	Critères / Indicateurs Spécifiques Suivis	Progression vers l'objectif (%)
Entreprise 1	Social & Gouvernance	Politique de fournisseurs responsables	32%
	Environnement	Réduction des émissions de Composants Organiques Volatils (COV)	0 % (1) Démarrage / En cours
Entreprise 2	Social & Gouvernance	Politique de fournisseurs responsables	67%
	Environnement	Réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO2)	0 % (2) En cours d'actualisation
Entreprise 3	Environnement	Réduction de l'impact du Transport aérien	69%
	Social & Gouvernance	Plan d'action Cybersécurité	0 % (3) Démarrage / En cours

Comparaisons avec les périodes précédents

Au 31 décembre 2025, les indicateurs déjà suivis au 31 décembre 2024 traduisent une situation globalement stable s'agissant des pourcentages de progression vers les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance, hors indicateur relatif à l'emploi. Cette stabilité ne traduit pas nécessairement une absence d'action ou de progrès opérationnel.

L'évolution principale porte sur la création nette d'emplois, qui demeure positive à l'échelle du portefeuille, mais ressort en baisse par rapport à l'exercice précédent (-4 ETP). Cette évolution s'explique principalement par les difficultés rencontrées par l'une des sociétés du portefeuille, l'ayant conduite à réduire sensiblement ses effectifs, les autres entreprises du portefeuille ayant globalement accru ou maintenu leurs effectifs en 2025.

(1) L'évolution de cet indicateur doit être appréciée sur un horizon plus long, compte tenu de la dépendance de l'entreprise aux travaux de R&D et à l'évolution du mix produit.

(2) Si l'indicateur demeure inchangé à ce stage, l'entreprise travaille à la gestion de ses rejets, notamment liés au chauffage au gaz. Le passage à une pompe à chaleur n'est pas encore intervenu et une actualisation du bilan carbone est en cours en vue de l'exercice 2026.

(3) La certification ISO 27001 n'est pas encore obtenue, mais l'entreprise vise une certification à fin 2026. Des travaux préparatoires sont en cours, incluant le recrutement d'un responsable cybersécurité en 2025 et la réalisation d'audits annuels de sécurité par un tiers, le prochain audit étant prévu en juillet 2026.

Plus d'informations sur le Periodic Disclosure - Art. 8 de RNA du 31/12/2025

LES FONDS ARTICLE 6 SFDR

Ces fonds, classés Article 6 SFDR, ont vu leur structure adaptée afin de refléter la démarche ESG d'Aquiti Gestion.

1. Intégration des enjeux ESG et Climat

Conformément à leur statut d'Article 6 SFDR, les fonds suivants n'ont pas d'objectif d'investissement durable standardisé au sens réglementaire, mais intègrent les **garde-fous extra-financiers de la société de gestion**. Ainsi, ces fonds respectent strictement la **Politique d'Exclusion** d'Aquiti Gestion, interdisant tout investissement dans des secteurs controversés ou non alignés avec les valeurs de la société de gestion. De surcroît, les souscriptions de ces fonds s'alignent rigoureusement sur la **Politique Climat** globale d'Aquiti Gestion, veillant à ce que les entreprises financées ne présentent pas de risques climatiques majeurs non maîtrisés.

2. Suivi et Gestion des Risques

Le processus d'investissement intègre une **vérification systématique de la conformité des cibles** vis-à-vis des critères d'exclusion d'Aquiti Gestion dès la phase d'instruction, et les **enjeux extra-financiers** de base et la trajectoire des entreprises en matière de maturité ESG globale font l'objet d'une vigilance tout au long de la période de détention.

FPCINACI1

Présentation générale NACI 1 est un fonds destiné à financer en fonds propres les PME et ETI de Nouvelle-Aquitaine pour favoriser leur développement ou leur transmission. Il apporte un capital patient visant à structurer et accompagner la croissance d'entreprises ayant déjà validé leur modèle économique.

Segment	Capital développement et transmission
Ticket d'investissement	3 M€ à 10 M€
Sociétés cibles	PME et ETI avec un chiffre d'affaires compris généralement entre 5 M€ et 500 M€, ayant atteint leur seuil de rentabilité
Secteurs	Tous secteurs
Zone géographique	Siège social et/ou principaux établissements en Nouvelle-Aquitaine
Horizon d'investissement	5 à 7 ans (capital patient)

SCRACI

Présentation générale ACI est un outil d'investissement destiné à financer en fonds propres les entreprises de Nouvelle-Aquitaine pour accompagner leur développement et leur transmission. Son positionnement large lui permet d'intervenir à différents stades de maturité des entreprises régionales.

Segment	Capital risque, capital développement et transmission
Ticket d'investissement	150 K€ à 1 M€
Sociétés cibles	Startups, PME et ETI
Secteurs	Tous secteurs
Zone géographique	Siège social et/ou principaux établissements en Nouvelle-Aquitaine
Horizon d'investissement	7 à 8 ans (capital patient)





SCR PCE

Présentation générale Le fonds PCE est un outil d'investissement territorialisé, destiné à financer en fonds propres les PME et ETI pour accompagner leur développement et leur transmission, avec un ancrage géographique ciblé sur l'ex-région Poitou-Charentes.

Responsabilité territoriale : Bien que classé Article 6 SFDR, l'impact du fonds PCE se matérialise par le maintien et le déploiement de capitaux durables au cœur du tissu économique de la zone Poitou-Charentes.

Segment	Capital risque, capital développement et transmission
Ticket d'investissement	300 K€ à 600 K€
Sociétés cibles	PME et ETI
Secteurs	Tous secteurs
Zone géographique	Siège social et/ou principaux établissements en Poitou-Charentes
Horizon d'investissement	7 à 8 ans (capital patient)

TÉMOIGNAGES D'ENTREPRENEURS ENGAGÉS

LAURENT RICHEBOURG – PRÉSIDENT DE CURLIM



Notre ambition est de créer un impact au niveau régional à travers la création de valeur ajoutée d'un point de vue Recherches et Développement avec la création de postes de chercheurs, experts en réglementation si commercialisation d'une gamme ainsi que de postes de production et la création d'opportunités de collaborations scientifiques avec de grands groupes pharmaceutiques apportant savoir-faire et expertise au niveau local.



Aquti nous a aidés à 2 niveaux : financier en participant à notre tour seed et ESG en nous faisant bénéficier d'un audit complet avec un cabinet extérieur qui nous a permis d'identifier les critères clés pour Curlim.



Curlim est une startup innovante, créée en février 2024 qui développe CLM001, un nanomédicament ciblant les neuropathies périphériques, notamment la maladie de Charcot-Marie-Tooth 1A, la plus fréquente de ces affections.

Les objectifs d'ESG pour l'année 2025 sont doubles : 100% des jeunes salariés formés aux sujets ESG ainsi qu'aux outils liés à l'environnement pharmaceutique (réglementaire, production et finance) et 100% des sociétés sous-traitantes de Curlim (CRO/CDMO ont mis en place une politique ESG effective).



NOS DIRIGEANTS PARLENT DE NOUS : TÉMOIGNAGES DE JANVIER 2026

L'accompagnement de NACI « change profondément la manière de se projeter. On ne limite plus ses ambitions à l'argent dont on dispose à un instant donné. On s'autorise à aller plus loin, à assumer des investissements structurants et à prendre des décisions engageantes sur le long terme.

AQUITI est un véritable accélérateur. Cela permet de prendre de la hauteur, de décider plus vite et de gérer des dossiers lourds avec davantage de confiance. »



Daniel Gaudout
Activ Inside



Emmanuel Petit
eklo

« Mes critères étaient avant tout l'accompagnement et la bienveillance. Je recherchais des partenaires capables de challenger la stratégie, mais dans le respect du projet et du rôle du dirigeant. Avec AQUITI, j'ai trouvé cette écoute et cette capacité de conseil. Il y a une vraie relation de confiance qui s'est installée dès le départ.

Au-delà de ces rendez-vous formels, il y a une vraie disponibilité des équipes... C'est un accompagnement très concret, très opérationnel quand c'est nécessaire. »

eklo



« Un fonds local, à l'écoute, disponible et doté des moyens nécessaires pour accompagner le pilotage et la structuration d'une PME. Dans un environnement économique de plus en plus complexe, disposer d'un partenaire financier impliqué, capable d'apporter expertise et hauteur de vue, constitue un véritable levier pour sécuriser et accélérer le développement de l'entreprise.

Pour un dirigeant, disposer de ce type de partenaire est précieux, cela permet de prendre du recul et de challenger certaines décisions tout en conservant notre autonomie. »



Laurent Bernadet
Groupe Bernadet



PORTRAITS D'ENTREPRISES ENGAGÉES

ACI/NACI

COCORICO
Fabriqué en France

Cocorico

Relocaliser le textile en rendant les vêtements 100 % Made in France accessibles au plus grand nombre.

Cocorico est une **marque française de prêt-à-porter** qui conçoit et distribue des vêtements **100 % fabriqués en France**. Elle s'attaque à l'un des défis majeurs du secteur de l'habillement : offrir une alternative crédible, éthique et abordable face au textile importé et à la fast fashion.

La promesse phare de Cocorico est de **démocratiser la mode locale**. En proposant des basiques du quotidien à des prix compétitifs, la marque prouve que le "Made in France" n'est pas réservé à un segment haut de gamme ou inaccessible, mais peut s'adresser au plus grand nombre.

Pour concrétiser cet engagement, l'entreprise s'appuie sur un réseau d'ateliers français partenaires. **L'intégralité de la chaîne de valeur est maîtrisée sur le territoire national :**

- Tricotage et confection des textiles
- Broderie et finitions
- Contrôle qualité et distribution

Cette chaîne de production courte garantit une **traçabilité totale des produits** et une **transparence complète sur les conditions de fabrication**.

En relocalisant sa production, Cocorico **répond directement aux dérives du modèle textile traditionnel :**

- **Soutien à l'économie locale** avec le maintien des emplois et la valorisation des savoir-faire industriels français.
- **Réduction de l'empreinte carbone** grâce à une diminution drastique des distances parcourues par les marchandises.
- **Consommation raisonnée** avec la production de vêtements durables, conçus dans le respect des normes sociales et environnementales.

Cocorico réussit donc le pari de **réconcilier prix abordables, production 100 % locale et responsabilité écologique**, proposant ainsi une nouvelle façon de consommer la mode au quotidien.

Dionymer

Valoriser les déchets organiques pour produire des bioplastiques circulaires.

Dionymer est une entreprise de la **greentech industrielle** qui produit des **biopolymères de type PHA** (polyhydroxyalcanoates) **à partir de déchets organiques**. Son ambition est d'offrir une **alternative performante et circulaire** aux **plastiques d'origine pétrolière**.

L'innovation de Dionymer repose sur un **procédé d'upcycling biologique** :

- **Matière première** : utilisation de **flux de déchets biologiques résiduels** jusqu'ici sous-exploités.
- **Procédé** : **fermentation naturelle** transformant ces matières organiques en biopolymères.
- **Résultat** : un **matériau** aux propriétés similaires aux plastiques conventionnels, mais **100 % biosourcé et biodégradable**.

En substituant les plastiques pétrosourcés par ses PHA, l'entreprise agit simultanément sur trois leviers majeurs :

1. **Décarbonation** avec la réduction des émissions de CO₂ associées à la pétrochimie.
2. **Économie circulaire** en valorisant des biodéchets et création de valeur industrielle locale.
3. **Lutte contre la pollution** grâce à l'élimination des déchets plastiques persistants dans les écosystèmes grâce à une biodégradabilité naturelle.

Dionymer permet ainsi aux industriels de réussir leur transition vers des matériaux bas carbone, en réconciliant performance technique, substitution du pétrole et valorisation de la biomasse.

Valorisation des déchets

Décarbonation des matériaux

Economie circulaire

Speeral

Accélérer le recommerce pour réduire l'empreinte environnementale de la consommation.

Speeral est une **solution SaaS B2B dédiée au recommerce**. Elle permet aux marques et aux distributeurs d'**intégrer**, de **structurer** et de **monétiser facilement un canal de seconde main** au sein de leur propre écosystème.

Pour rendre le marché de l'occasion fluide et rentable pour les enseignes, Speeral **automatise l'ensemble du parcours de revente C2C** (Client à Client) :

- **Création et enrichissement d'annonces** : automatisation des fiches produits et des visuels.
- **Smart pricing & négociation** : recommandation de prix et gestion des offres.
- **Opérations & suivi** : pilotage des échanges, logistique et analyse des performances.

En facilitant la circulation de produits déjà existants, Speeral offre une **alternative concrète au modèle linéaire (produire, consommer, jeter)** :

- **Allongement de la durée de vie des produits** avec le maintien des biens dans la boucle d'usage et réduction du gaspillage.
- **Sobriété matérielle et carbone** en permettant une diminution de la pression sur la production de neuf (économies de matières premières, d'eau et d'énergie).
- **Conformité et stratégie ESG** du fait de l'alignement des distributeurs avec les objectifs d'économie circulaire et de décarbonation.

Speeral **permet aux retailers d'accélérer leur transition circulaire en transformant la seconde main en un levier de croissance durable, structuré et performant.**

Economie circulaire

Empreinte carbone

Durée de vie produits

Synboli

Accélérer la transition vers des matériaux plus durables grâce à l'IA

Créée par un directeur de recherche du CNRS et de l'Université de Bordeaux, Synboli **accélère la découverte de nouveaux polymères** en combinant intelligence artificielle et synthèse chimique brevetée. L'entreprise repense la conception des **matériaux** pour les rendre plus **performants**, plus **sûrs** et plus **durables**.

En combinant **algorithmes prédictifs** et **technologies de synthèse avancées**, Synboli **transforme la R&D des matériaux** :

- **Découverte accélérée** : réduction drastique des cycles d'expérimentation et d'identification de nouvelles molécules.
- **Conception sur-mesure** : développement de polymères répondant à des cahiers des charges complexes dans divers secteurs (emballage, santé, automobile, électronique, textile).
- **Chimie guidée par la performance** : optimisation des propriétés physiques et chimiques dès la phase de design.

La plateforme de Synboli permet de **concevoir dès l'origine des matériaux alignés avec les impératifs écologiques** :

1. **Décarbonation** en substituant des polymères pétrosourcés conventionnels par des alternatives bas carbone.
2. **Circularité intégrée** par la conception pensée dès le départ pour la recyclabilité ou la biodégradabilité.
3. **Sobriété de recherche** avec l'optimisation des procédés de R&D limitant le gaspillage de ressources lors des phases de tests.

En croisant chimie fondamentale et intelligence artificielle, Synboli **permet aux industriels de réinventer leurs matériaux** et **d'accélérer leur transition vers une chimie sobre et durable**.

Matériaux durables

Optimisation des
procédés de R&D

Réduction dépendance aux
ressources fossiles

Perspectives & ambitions 2026-2027

La feuille de route ESG d'Aquiti pour 2025-2026 s'articule autour de **six axes stratégiques**, reflétant une approche ambitieuse et multidimensionnelle pour intégrer durablement les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses activités. La société de gestion souhaite ainsi :

- **Initier le lancement d'un nouveau fonds de type FPCI**, spécialisé dans le capital-développement, qui serait catégorisé **article 8** au sens de la réglementation **SFDR** (thèse d'investissement très orientée Industrie et Territoire).
- **Renforcer progressivement nos formations en finance durable et ESG**, avec deux volets complémentaires : une **approche business** avec l'intégration des critères ESG dans les stratégies d'investissement et la gestion de portefeuille et une **approche réglementaire** avec la maîtrise des évolutions rapides du cadre légal.
- **Initier et réaliser un bilan carbone de la société**. L'évaluation des émissions directes et indirectes (scopes 1, 2 et 3) permettra à la société de gestion d'identifier des leviers de réduction de ses émissions carbone.
- **Systématiser l'insertion d'une clause ESG dans la LOI** (Letter of Intent), formalisant l'engagement des parties prenantes à respecter des standards ESG dans les processus d'investissement et de gestion.
- **Pérenniser le versement de 1% du résultat net positif de la société au profit d'une association ou fondation**, via une résolution d'Assemblée Générale. En 2025, l'initiative a été inaugurée avec le soutien de l'Institut Bergonié, centre de lutte contre le cancer.

Un engagement associatif au service du territoire

L'ASSOCIATION NOUVELLE-AQUITAINE AMORÇAGE

EDITO DE MARIE MEROUZE, PRÉSIDENTE DE NAA

En Nouvelle-Aquitaine, l'innovation a du talent. Mais pour passer du projet à l'entreprise, il faut souvent un déclic : un premier soutien, au bon moment, qui crédibilise, accélère la mise en mouvement et permet d'aller chercher la suite.

C'est exactement le rôle de Nouvelle-Aquitaine Amorçage, dispositif de référence de la Région Nouvelle-Aquitaine depuis près de 25 ans : proposer aux entrepreneurs innovants du territoire un Prêt d'Honneur Innovation à taux 0%, pour financer l'amorçage de projets innovants sans dilution. Aujourd'hui, c'est 1 000 dirigeants qui ont en bénéficié, pour 25M€ permettant de faire éclore plus de 450 startups. À un stade où les levées sont difficiles, ce prêt renforce les fonds propres des fondateurs et déclenche un effet de levier déterminant auprès des financements la Région Nouvelle-Aquitaine, de Bpifrance, des banques et des investisseurs (x10 en moyenne).

Mais Nouvelle-Aquitaine Amorçage va bien au-delà du financement, c'est aussi un partenaire de structuration : comités, échanges, instruction des dossiers... un cadre exigeant et bienveillant, avec un processus clair et réactif, pour aider les équipes à franchir les premiers jalons (R&D, industrialisation, mise sur le marché) et à se préparer aux étapes suivantes. Ainsi dans un contexte où la transition écologique et énergétique n'est plus une option, l'Association contribue à faire émerger des innovations utiles (technologique, d'usage, de modèles d'affaire) qui répondent concrètement aux défis des territoires de la Nouvelle-Aquitaine. Rien que depuis 2020, c'est plus de 130 projets santé ou à impact qui ont ainsi été accompagnés.

Enfin, cette action est collective. Elle existe grâce à l'engagement de tout un écosystème, et en particulier des mécènes, partenaires et prescripteurs qui font vivre le dispositif au service des entrepreneurs néo-aquitains.

Plus que jamais, Nouvelle-Aquitaine Amorçage veut rester ce point d'entrée évident : un premier appui, un accélérateur, et un catalyseur pour rendre l'amorçage plus lisible, plus fluide et plus efficace en Nouvelle-Aquitaine.

Marie Mérrouze
Présidente, Nouvelle-Aquitaine Amorçage

L'ENGAGEMENT AU SEIN DE L'ASSOCIATION NAA

L'association Nouvelle-Aquitaine Amorçage – NAA – est un outil de la région Nouvelle-Aquitaine.

En 2025 cet outil est soutenu par de nombreux mécènes, que nous remercions sincèrement pour leur engagement.



Dans le cadre d'un partenariat, Aquiti Gestion s'occupe de gérer les Prêts d'Honneur Innovation (de la prospection, en passant par l'étude et le traitement des dossiers, jusqu'à la gestion administrative et comptable).

Le Prêt d'Honneur Innovation Nouvelle-Aquitaine Amorçage offre aux entrepreneurs le capital initial pour lancer une entreprise innovante. Ce financement non dilutif crée un effet de levier sur d'autres sources de financements publics et privés.

Dédié aux entrepreneurs néo-aquitains, ce Prêt d'Honneur Innovation est le premier euro apporté aux innovations de demain, la première occasion de confronter sa solution au marché et une opportunité parfaite de pitcher auprès de financeurs passionnés d'entrepreneuriat.

Chaque porteur de projet peut soumettre son dossier à l'association Nouvelle Aquitaine Amorçage s'il répond aux conditions suivantes :

- Projets innovants et fortement différenciants
- Projet localisé en Nouvelle-Aquitaine

Les caractéristiques du prêt d'honneur innovation sont séduisantes puisqu'elles permettent d'obtenir un :

- Prêt jusqu'à 30K€ par porteur de projet (jusqu'à 100K€ par projet)
- Prêt à taux 0% (prêt du porteur de projet)
- Prêt sans caution ni garantie personnelle
- Prêt remboursable sur 6 ans, dont 1 an de différé
- Apport direct au capital ou en compte courant d'associé pour augmenter les fonds propres



L'ASSOCIATION IPACTE

EDITO DE CINDY CHARLOT, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION IPACTE

“



Chers tous,

Aquti est membre fondateur de l'association Ipacte. Ipacte est un collectif de dirigeants animés par la volonté de rendre leur entreprise plus robuste, résiliente et responsable.

Les membres d'Ipacte se réunissent lors de journées d'atelier où d'expertise où partage d'expériences et intelligence collective se conjuguent pour travailler de manière extensive et pragmatique sur leur feuille de route.

Depuis sa création en octobre 2022, Ipacte a su fédérer tout un écosystème de partenaires régionaux, institutionnels, privés, du monde académique, associatif - au service des entreprises du territoire.

L'association Ipacte poursuit son développement et intensifie son impact en proposant des journées d'ateliers thématiques dédiées à l'opérationnalisation de la transition des entreprises. Circularité, gestion de l'énergie et des ressources, achats responsables, évolution du cadre réglementaire, financier et assurantiel, mobilisation des parties prenantes... autant de leviers autour desquels les membres pourront apprendre, échanger, s'inspirer, travailler.

La force d'Ipacte réside dans son collectif et les valeurs de coopération, d'entraide et de solidarité qu'il porte.

“

Chez Aquti, nous sommes fiers de contribuer à l'animation de cette initiative qui résonne pleinement avec notre ADN d'investisseur régional et responsable. Nous souhaitons pouvoir faire bénéficier à nos participations de toute la valeur créée au sein d'Ipacte, et serions ravis qu'ils rejoignent l'association. ”

Nous en sommes convaincus : intégrer les enjeux environnementaux et sociaux au cœur même de la stratégie d'entreprise est crucial pour assurer la pérennité et la prospérité des entreprises de notre territoire ; c'est aussi un formidable levier d'innovation et de différenciation. Aux côtés des dirigeants, nous nous engageons à les accompagner dans cette transformation.

L'ENGAGEMENT AU SEIN DE L'ASSOCIATION 1PACTE



L'association 1pacte est née de la rencontre entre des dirigeants qui souhaitent prendre leurs responsabilités et qui se sentent concernés par ce que nous allons collectivement laisser aux générations futures. Elle est également née de la volonté commune de dirigeants qui souhaitent imaginer ensemble de nouveaux modèles d'affaires plus responsables, robustes et résilients pour la transition environnementale de leurs entreprises. **Tous les dirigeants des sociétés présentes dans les portefeuilles des fonds gérés/conseillés par Aquiti Gestion sont invités à rejoindre l'association.**

La raison d'être d'1pacte, association loi 1901, est de contribuer au développement de futurs modèles d'affaires et territoires responsables et désirables. Ces nouveaux modèles sont travaillés dans une approche systémique reposant sur la préservation de la planète et de ses ressources, le bien être humain et la viabilité économique.

Les dirigeants membres d'1pacte signent un pacte d'entraide pour s'engager ensemble dans une transition environnementale composée de 3 volets (3R) :

- Rendre son entreprise plus **ROBUSTE** face à un nouveau contexte stratégique
- Rendre son entreprise plus **RÉSILIENTE** face aux nouveaux risques physiques
- Rendre son entreprise plus **RESPONSABLE** en contribuant à "l'effort de Terre"

L'association propose à ses adhérents un parcours de journées-ateliers en plusieurs étapes afin de :

- Faire prendre conscience aux dirigeants, décideurs, entrepreneurs de l'urgence d'agir
- Donner envie aux dirigeants, décideurs, entrepreneurs de consacrer du temps à cette transition au bénéfice de leur entreprise
- Comprendre les enjeux et les ordres de grandeur
- Comprendre les impacts, risques et opportunités pour les entreprises
- Evaluer et poser un diagnostic sur son entreprise
- Définir un nouveau modèle de robustesse et un nouveau modèle d'affaires
- Définir et suivre une feuille de route opérationnelle pour conduire la transition environnementale de son entreprise

DON À L'INSTITUT BERGONIÉ

En décembre 2025, il a été acté qu'Aquiti verse un **don de 1 % de son résultat net 2025 à une structure engagée**. Pour concrétiser cet engagement, notre choix s'est porté sur l'Institut Bergonié.

L'Institut Bergonié est le Centre Régional de Lutte Contre le Cancer (CLCC) de Nouvelle-Aquitaine. Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC), il contribue depuis plus de 100 ans au progrès médical et au rayonnement international de la recherche en matière de prévention, de dépistage et de traitement du cancer, une maladie chronique devenue deuxième cause de décès dans le monde (près d'1 décès sur 6 en 2015, soit plus 8 millions de morts, d'après l'Organisation Mondiale de la Santé (2017)).

Son modèle repose sur une **synergie étroite entre la recherche fondamentale et la médecine clinique**. En réunissant soignants, chercheurs et patients au même endroit, l'Institut **accélère le développement et l'accès aux nouveaux diagnostics et traitements**.

Aujourd'hui, **près de 1 000 collaborateurs** œuvrent chaque jour au sein de l'établissement pour faire avancer la prise en charge globale du cancer.



Afin d'amplifier son impact, ce **don a été fléché vers les axes prioritaires de l'Institut** :

- **La recherche en cancérologie** : financer l'innovation thérapeutique et les essais cliniques.
- **Le confort des patients et de leurs proches** : améliorer le bien-être au quotidien et la qualité d'accueil pendant les soins.
- **Les conditions de travail du personnel soignant** : soutenir les équipes médicales et le quotidien de l'hôpital.
- **L'investissement innovant** : participer à l'acquisition d'équipements de pointe et à la modernisation des infrastructures de l'Institut.

Rédaction : Mélanie SAINT-SEVER et Clémence MAISON

Validation : Comité ESG et Comité de Direction d'Aquiti Gestion

**Siège social :
10 cours de Gourgue, 33000 Bordeaux**

**Bureaux :
8, rue du Pré Médard, 86280 Saint-Benoît France
Ester Technopole, 1 Avenue d'Ester, 87069 Limoges**

AQUITI

**Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 Euros
10 cours de Gourgue, 33000 Bordeaux
839.043.130 RCS BORDEAUX – Code NAF : 8299Z
Agrément AMF : GP-19000017
<https://www.amf-france.org/fr>**

www.aquiti.fr